

Mme. Véronique RIOTTON  
*Députée de la Haute-Savoie*  
*Membre de la Commission D.D.A.T.*  
*Rapporteure du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poisy, le 08 Janvier 2020

### COMMISSION MIXTE PARTIAIRE – PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Véronique RIOTTON se félicite de l'aboutissement de la Commission Mixte Paritaire (CMP) relative au projet de loi de lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire dont elle est rapporteure et qui s'est déroulée ce mercredi 8 Janvier. Marqueur environnemental de l'acte II du quinquennat, cette réussite témoigne de la volonté politique forte de changer la façon de consommer et de produire en donnant à chacun les moyens d'agir.

Voté en CMP à l'unanimité, ce projet de loi est la traduction des mesures concrètes touchant les objets du quotidien pour changer les modes de consommation des Français. Le texte comprend **des mesures du quotidien qui permettront de faire évoluer de nombreuses pratiques** : interdiction de la destruction des invendus non-alimentaires, vente des médicaments à l'unité, mise en place d'un indice de réparabilité, création de nouvelles filières pollueur-payeur, objectif de sortie des plastiques à usage unique, lutte contre les dépôts sauvages, etc.

Très fière du travail réalisé, Véronique RIOTTON souligne la qualité de ce dernier, accompli en excellente collaboration entre députés et sénateurs. Depuis sa rédaction initiale, le texte s'est enrichi en contenu et en profondeur de vues. Les apports de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont été nombreux dans une convergence qui donne toute sa force au texte adopté.

Sur la partie dont elle a été rapporteure des objectifs et des dispositifs ambitieux ont été définis et adoptés : Dispositions renforçant l'information du consommateur ; Interdiction de destruction des invendus ; Gaspillage alimentaire et commande publique ; Reprise de l'indice de durabilité introduit au Sénat et ajout de nouvelles mesures en matière de gaspillage alimentaire.

Véronique RIOTTON tient également à remercier Stéphanie KERBARH pour son travail de co-rapporteure et l'aboutissement des discussions entre députés et sénateurs.